

Réf: Dossier N° 034027

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE COTE D'IVOIRE INDUSTRIE » en abrégé « NC2I »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANDOKOI IMMEUBLE
HARMONIE REZ DE CHAUSSEE, Lot 238 BIS, Ilot -

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE COTE D'IVOIRE INDUSTRIE
» en abrégé « NC2I »

Objet :

- LA CHAUDRONNERIE
- TUYAUTERIE
- MONTAGE ENTRETIEN D'USINE
- MECANIQUE GENERALE
- CHARPENTE METALLIQUE
- DESSIN INDUSTRIEL
- ELECTRICITE
- AUTOMATISME INSTRUMENTAL
- REGULATION
- INFORMATIQUE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANDOKOI IMMEUBLE HARMONIE REZ DE CHAUSSEE, Lot 238 BIS, Ilot -

Dirigeant(s) : M KARIM RASAKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03906 du 09/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25211/GTCA/RC/2021 du 09/09/2021

